

# NOS WEBINAIRES

[FORMATIONS DISTANCIELLES]

□ Face au confinement, ANABIOZ met en place des FORMATIONS A DISTANCE pour continuer de vous accompagner !

□ Des modules entre 1h/2h sont disponibles sur plusieurs thématiques avec une nouvelle plateforme Elearning !

Alors venez développer vos compétences sur :

- logiciels EBP Comptabilité, Paie ou Bâtiment
- SKETCHUP
- Droit du travail
- Gestion de la paie

## > NOS MODULES DISPONIBLES

□ L'État prend en charge **100 % des coûts pédagogiques de la formation de salariés en activité partielle**. Une simple convention entre l'entreprise et la DIRECCTE permet de déclencher cette prise en charge.

Le salarié placé en activité partielle et qui suit une formation perçoit la même indemnisation : 70 % de son salaire brut, soit environ 84 % de son salaire net.

---

□ De plus, nous proposons un WEBINAIRE GRATUIT d'accompagnement sur le management à distance le 14 avril à 10H !

□ Faites votre demande d'inscription à [bonjour@anabioz.fr](mailto:bonjour@anabioz.fr)